

UE Contexte et environnement des constructions



Niveau d'étude
Bac +3



ECTS
3 crédits



Composante
UFR Physique,
Ingénierie,
Terre,
Environnement,
Mécanique
(PhITEM)



Période de
l'année
Automne (sept.
à dec./janv.)

Diplômes intégrant cet élément

- Licence Génie civil

- › Langue(s) d'enseignement: Français
- › Ouvert aux étudiants en échange: Oui
- › Code d'export Apogée: PAX5GCAI

Présentation

Description

Acteurs de la construction et les responsabilités dans le secteur du Bâtiment :

L'objectif pédagogique de ces séances est de permettre aux étudiants de comprendre l'organisation globale d'un projet de construction, les responsabilités associées à chaque intervenant et les interactions. Le contenu des cours s'articule autour des éléments suivants :

Présentation générale du secteur du Bâtiment, de son organisation et des montages d'opérations.

Étude détaillée du maître d'ouvrage (MOA) : rôles, responsabilités, distinctions entre MOA public et privé.

Différencier les rôles des Maîtres d'Ouvrages et des Maîtres d'Œuvres

Analyse de la maîtrise d'œuvre (MOE) de conception et d'exécution : composition (architecte, bureaux d'études, économiste...), missions en phases conception et réalisation, responsabilités juridiques.

Panorama des entreprises du Bâtiment : entreprises de gros œuvre, second œuvre, techniques et entreprise générale ; leurs missions opérationnelles et responsabilités.

Intervenants spécialisés : contrôleur technique, coordinateur SPS, bureaux de contrôle réglementaires.

Acteurs institutionnels : services d'urbanisme, SDIS, DDT, organismes d'assurance et organisations professionnelles (OPPBTP, CSTB, CARSAT)

Place des utilisateurs et du mainteneur dans le cycle de vie de l'ouvrage.

Présentation des relations contractuelles (DCE, marchés de travaux, CCAP, CCTP) et des modes de contractualisation (lots séparés, entreprise générale, conception-réalisation).

Les séances se concluent par une synthèse sur l'importance de la coordination des acteurs et de toutes les interfaces qui en découlent mais aussi sur le rôle du responsable de la mission OPC dans l'ordonnancement, le pilotage, la coordination de projets de construction.

Ces cours constituent un socle essentiel pour la compréhension du fonctionnement de l'ensemble des acteurs de la construction et de leurs responsabilités en vue d'un stage en entreprise pour valider la licence.

Heures d'enseignement

CM	CM	18h
TD	TD	21,5h

Période : Semestre 5

Infos pratiques

Lieu(x) ville

➤ Grenoble

Campus

➤ Grenoble - Domaine universitaire